

ENSEMBLE, ACCOMPAGNONS LES JEUNES DÉFAVORISÉS VERS LA FORMATION ET L'EMPLOI.

SOUTENEZ NOUS!



www.breakpoverty.com



L'INSTITUT BREAK POVERTY,

ACCOMPAGNE LES JEUNES DÉFAVORISÉS

vers la réussite scolaire et professionnelle

Fondé en 2017 par des chefs d'entreprises, l'Institut Break Poverty **conçoit et** met en place des solutions innovantes et à fort impact social en faveur des jeunes défavorisés pour éradiquer la pauvreté en France.

Nos actions s'étendent aujourd'hui à travers **40 territoires en France**, et ce sont **2 500 jeunes aidés** sur chacun de ces territoires.

Nous accompagnons chacun de ces jeunes vers **la réussite scolaire** et **l'insertion professionnelle** afin de leur offrir une sortie durable de la précarité.

NOTRE AMBITION

Soutenir 100 000 jeunes défavorisés à l'horizon 2026.

UN IMPACT PROUVÉ

20 000

JEUNES DÉFAVORISÉS ACCOMPAGNÉS FN 2022 **75** %

D'ENTRE EUX CONNAISSENT UNE ÉVOLUTION POSITIVE DE LEUR PARCOURS **X6**

1 € INVESTI, C'EST 6 € LEVÉS AU PROFIT DE NOS ACTIONS



Nos programmes sont inscrits depuis 2018 dans la Stratégie Nationale de Lutte contre la Pauvreté.

L'INSTITUT BREAK POVERTY, ÉLIGIBLE AU SOLDEde la taxe d'apprentissage

Bonne nouvelle!

Depuis janvier 2023, l'Institut Break Poverty est éligible à percevoir le solde de la taxe d'apprentissage. Vous pouvez désormais soutenir notre combat et nos actions en nous allouant le solde de cette taxe.

Vous permettrez ainsi d'accompagner des milliers de jeunes défavorisés vers la formation et l'emploi!

LA TAXE

D'APPRENTISSAGE,

qu'est-ce que c'est?

La taxe d'apprentissage est un impôt versé par les entreprises pour soutenir la formation professionnelle et l'alternance. Elle vise à favoriser l'égal accès à l'apprentissage.

Le taux de la taxe d'apprentissage est fixé à 0,68 % de la masse salariale. 13 % de cet impôt sont librement affectés par les entreprises aux structures éligibles de leur choix.

En choisissant d'allouer ce solde à l'Institut Break Poverty, vous soutenez gratuitement nos programmes en faveur de l'égalité des chances et de l'insertion des jeunes défavorisés.



BONNES RAISONS D'ALLOUER VOTRE SOLDE à l'Institut Break Poverty

- DES MILLIERS DE JEUNES
 DÉFAVORISÉS VERS L'EMPLOI
- DURABLEMENT LE CERCLE
 VICIEUX DE LA PAUVRETÉ
- VOUS FINANCEZ DES SOLUTIONS INNOVANTES ET À FORT IMPACT SOCIAL pour l'égalité des chances
- VOUS AGISSEZ LOCALEMENT AU SEIN DE 40 TERRITOIRES en France
- VOUS RENFORCEZ
 LA RESPONSABILITÉ SOCIALE
 DE VOTRE ENTREPRISE



COMMENT VERSER VOTRE SOLDE DE TAXE D'APPRENTISSAGE À L'INSTITUT BREAK POVERTY ?

Rendez-vous sur notre page web dédiée :

https://breakpoverty.com/taxe-apprentissage



ou flashez ce OR Code

Pour toute question relative à ce sujet,

CONTACTEZ NOTRE RESPONSABLE TAXE D'APPRENTISSAGE:



Julie CARON

E-mail: taxe-apprentissage@breakpoverty.com

Tél: +33 (0)7 84 77 55 46



www.breakpoverty.com